

Communauté de
communes du
Pays d'Iroise

29 10 2021

LE PLAN PAYSAGE D'IROISE

PHASE 2

OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE

Maitre d'ouvrage

Communauté de Communes du Pays d'Iroise
Immeuble l'Archipel,
Zone de Kerdrioual
29290 LANRIVOARE
Téléphone : 02 98 84 28 65
Courriel : accueil@ccpi.bzh



Maitre d'œuvre

A3 PAYSAGE
Architecte Paysagiste DPLG
330 Rue Joséphine Pencalet
29200 BREST
Tél : 02 98 38 03 03
Courriel : contact@a3paysage.com



Contexte de l'étude

Le paysage est vivant : en perpétuel mouvement, il évolue au gré des éléments naturels et des activités humaines. Les paysages sont partagés et vécus de façon collective et quotidienne. Ce sont de véritables marqueurs d'identité qui, par une succession de repères familiers, favorisent un ancrage territorial pour les habitants. Ils reflètent également une image d'un territoire dont dépend leur attractivité.

Avec la prise de conscience écologique amorcée dans les années 70, la mutation des paysages interroge. Leurs transformations s'accroissent et révèlent la nécessité de prendre conscience de leur avenir à travers leurs évolutions. Désormais, de nombreux territoires affirment la volonté que les paysages puissent constituer un enjeu majeur au cœur des politiques d'aménagement. Pour encourager cette démarche fondée sur le développement durable, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire a lancé différents appels à projet «Plan de Paysage» à l'échelle des intercommunalités, notamment en 2017-2018. Pays d'Iroise Communauté, étant engagé depuis décembre 2017 dans l'élaboration du PLUi, qui comportera un volet paysager conséquent, s'est naturellement porté candidat à l'appel à projets.

Qu'est-ce qu'un Plan de Paysage ?

Le Plan de Paysage est une démarche volontaire, portée par une collectivité qui invite les acteurs de son territoire à repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire. Ce n'est pas un document réglementaire et contraint par la législation mais un outil.

Le Plan de Paysage est un outil au service des élus pour renforcer l'attractivité d'un territoire. Il permet d'appréhender le paysage comme une ressource et un levier pour le développement local. Il s'agit donc d'une démarche qui invite à repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire (urbanisme, transports, infrastructures, énergies renouvelables, agriculture) en remettant le paysage au cœur du processus.

Un plan de paysage permet : d'impliquer les citoyens dans un projet de territoire, de renforcer l'attractivité d'un territoire, d'améliorer le cadre de vie.

Reconnaître le paysage, comprendre son évolution, valoriser l'image d'un territoire et renforcer son identité, tels sont les principaux objectifs du Plan de Paysage.

Pourquoi un Plan de Paysage sur le territoire du Pays d'Iroise ?

Consciente de l'originalité et de la richesse de son territoire, Pays d'Iroise Communauté a initié une démarche de Plan de Paysage afin d'appréhender le paysage comme une ressource et un levier pour le développement local. Il s'agit de repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire en remettant le paysage au cœur du processus.

Quelle démarche pour le Plan de Paysage du Pays d'Iroise ?

Le Plan de Paysage vise à garantir la participation du plus grand nombre d'élus, professionnels et habitants en vue de proposer une vision partagée, globale et dynamique de la question des paysages. La démarche Plan de Paysage du Pays d'Iroise devra permettre notamment d'identifier comment le paysage est perçu aujourd'hui par les habitants et quelle place ils souhaitent lui donner en vue du développement de leur territoire.

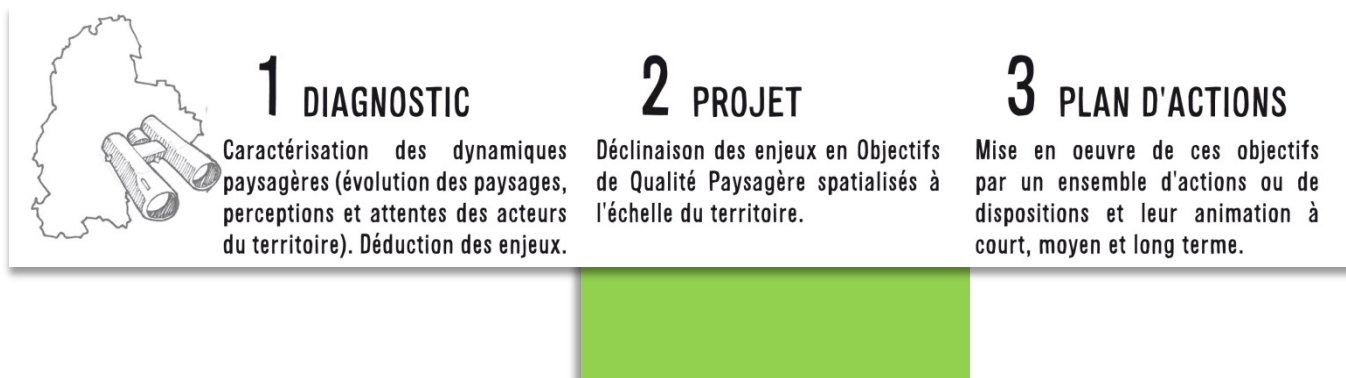
La méthodologie proposée repose sur 3 temps d'intervention :

- un état des lieux des paysages,
- des objectifs de qualité paysagère
- un programme d'actions pour répondre aux objectifs

A chacun de ces temps d'intervention des temps de concertation sont organisés pour discuter des constats, des objectifs et des actions à mettre en place sur le territoire. Ces temps de concertation viennent nourrir la réflexion et permettent de partager la démarche entre les différents acteurs du territoire : habitants, élus, gestionnaires...

Les objectifs de qualité paysagère

Le présent dossier traite de la deuxième phase du plan de paysage du Pays d'Iroise : les objectifs de qualité paysagère. A partir des constats de la phase 1 les enjeux et les problématiques des tendances d'évolution des paysages du territoire sont mis en valeur et discutées en concertation pour faire ressortir les thèmes le plus 'ressentis' et prioriser les objectifs d'inflexion. Des fiches reprennent les différents points en vue de la préparation du plan d'action.



Contenu

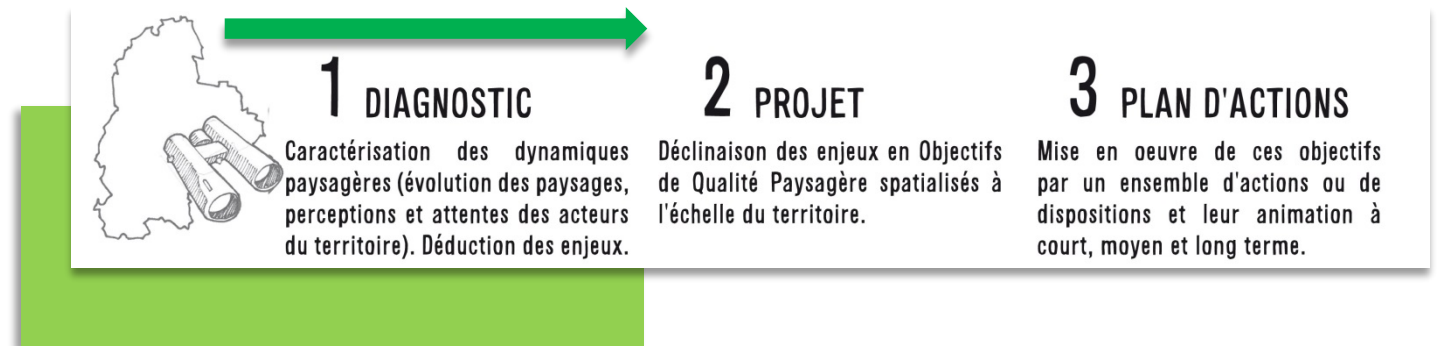
I.	Rappels diagnostique : les constats.....	6
I.1	Synthèse des évolutions perceptibles des paysages du pays d'iroise	7
I.2	Trois grandes thematiques qui déclinent des sous-thèmes corrélés.....	8
II.	Des constats aux réponses aux enjeux : vers les objectifs de qualité paysagère	9
II.1	DES CONSTATS AUX ENJEUX : LES PROBLÉMATIQUES DES ÉVOLUTIONS EN COURS	10
II.1.1	Synergie entre les activités et le paysage en milieu rural	12
II.1.2	L'urbanisation en milieu rural	13
II.1.3	Le patrimoine naturel et historique.....	15
II.2	La concertation en phase 2	16
II.2.1	Résultats des priorisations lors de la concertation : Synergie entre les activités et le paysage en milieu rural	17
II.2.2	Résultats des priorisations lors de la concertation : L'urbanisation en milieu rural	18
II.2.3	Résultats des priorisations lors de la concertation : Le patrimoine naturel et historique.....	19
II.3	LES OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE.....	20
II.3.1	Valoriser les atouts qui font l'identité du Pays d'Iroise au travers de ses paysages d'exception et de ses paysages 'du quotidien'	20
II.3.2	Les objectifs de qualité paysagère	21
II.3.3	L'arbre : un marqueur fort des paysages, un trait d'union entre les différents enjeux paysagers	22
II.4	Fiches thématiques 'Des constats aux objectifs, vers les leviers et outils d'un plan d'action'	23
II.4.1	LE BOCAGE.....	24
II.4.2	LES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION ET D'ENERGIE ET DE COMMUNICATION	25
II.4.3	LE NOUVEAU BATI AGRICOLE	26
II.4.4	L'ANCIEN BATI AGRICOLE	27
II.4.5	LES SENTIERS RURAUX	28
II.4.6	ACCUEILLIR LA FIN DE L'ETALEMENT URBAIN.....	29

II.4.7	LES LIMITES D'URBANISATION	30
II.4.8	LES ENTREES DE VILLES.....	31
II.4.9	LES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS PUBLICS	32
II.4.10	LA QUALITE ARCHITECTURALE DES NOUVELLES ET DE LEURS ABORDS	33
II.4.11	LES ESPACES VERTS ET LES CEINTURES VERTES	34
II.4.12	UN PATRIMOINE MARITIME RECONNU ET UN PATRIMOINE TERRESTRE A VALORISER	35
II.4.13	LES PHENOMENES NATURELS QUI FRAGILISENT LES ESPACES	36
II.4.14	GESTION DES PHENOMENES ANTHROPIQUES QUI FRAGILISENT LES ESPACES NATURELS	37
II.4.15	LES ARBRES : DES MARQUEURS FORTS DE L'IDENTITE DU TERRITOIRE MENACES ET PEU RECONNUS	38
II.4.16	LE PATRIMOINE VERNACULAIRE/ UN ANCRAGE CULTUREL A METTRE EN VALEUR.....	39

Dossier des Annexes

- **Annexe 01 : 27 05 2021** Compte rendu réunion 'Rendez-vous Thématique'
- **Annexe 02 : 02 06 au 06 06 2021** Compte rendu concertation sur les marchés
- **Annexe 03 : 22 06 2021** Compte rendu atelier Elus
- **Annexe 04 : 08 07 2021** Compte rendu des retours du questionnaire en ligne

I. Rappels diagnostic : les constats



I.1 SYNTHESE DES EVOLUTIONS PERCEPTIBLES DES PAYSAGES DU PAYS D'IROISE

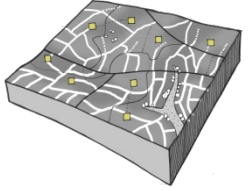
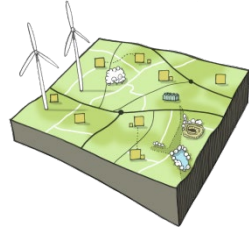
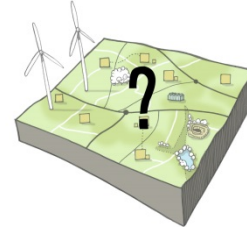
	 <p>Hier</p> <p>Les paysages des années 50-65 nous permettent de faire un diagnostic global du paysage façonné par l'homme et ses activités. A cette époque, les enjeux étaient bien différents, ce qui a engendré des pratiques et des usages spécifiques. Quelles étaient les caractéristiques des paysages d'autrefois ?</p>	 <p>Aujourd'hui</p> <p>En quelques décennies, de nouvelles pratiques sont apparues sur le territoire, entraînant de nombreuses transformations des paysages. Quelles sont ces évolutions physiques qui ont redessiné les paysages ? Où en sommes-nous aujourd'hui ?</p>	 <p>Nouvelles dynamiques en cours</p> <p>De nouvelles évolutions sont perceptibles dans le paysage. Elles sont parfois révélatrices de nouveaux usages ou d'une prise de conscience de l'impact de certaines actions passées. Elles sont importantes à prendre en compte car elles peuvent déterminer une nouvelle trajectoire pour les paysages.</p>
Milieu naturels	<ul style="list-style-type: none"> • Lit dégagé des rivières, affluents et cours d'eau • Zones humides en grands nombre • Fonds de vallée entretenus, relativement ouverts • Côtes bien dessinées avec de la végétation de lande 	<ul style="list-style-type: none"> • Création de retenues d'eau sous forme de lacs et d'étangs, chenalisation des cours d'eau • Zones humides remblayées • Fonds de vallées boisés et fermeture du paysage • Enfrichement 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement en espaces de découverte nature et de loisirs. • Renaturation de certains espaces (ex : Aber Idult) • Protection des zones humides
Milieu rural	<ul style="list-style-type: none"> • Découpage parcellaire fin • Maillage bocager bien développé, avec et sans talus • Nombreux chemins agricoles reliant les hameaux • Hameaux avec de petits corps de ferme 	<ul style="list-style-type: none"> • Remembrement/ Hétérogénéité et réduction importante du patrimoine bocager • Nombreux chemins agricoles effacés. • Changement d'échelle des exploitations agricoles • Apparition infrastructures de production d'énergie • Déprise agricole sur les surfaces moins accessibles 	<ul style="list-style-type: none"> • Fin des programmes de remembrement prévu sur le territoire. • Arasement des talus bocagers VS Mise en place de programmes de reconstitution du bocage • Reconsidération des chemins agricoles • Intégration paysagère des bâtiments agricoles • Exploitations en déprise : bâtiments inusités et friches
Milieu urbain	<ul style="list-style-type: none"> • Développement concentrique des bourgs • Urbanisation à l'intérieur des terres et en retrait du littoral 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement linéaire des bourgs • Apparition lotissements et ZA • Perte de vitalité des centre-ville et centre-bourg • Urbanisation du littoral • Modèle routier 	<ul style="list-style-type: none"> • Densification et volonté de se recentrer (revitalisation des centre-bourgs, objectifs de densité) • Cadrage réglementaire des constructions sur le littoral avec la loi Littoral • Politiques de développement des déplacements doux • <i>Impact du confinement 2020 (augmentation demande pour des jardins, boucle des 1 km...)?</i>

Figure 1 Tableau synthétique sur l'évolution des paysages du pays d'Iroise - issu du diagnostic - source : A3 Paysage

I.2 TROIS GRANDES THEMATIQUES QUI DECLINENT DES SOUS-THEMES CORRELES

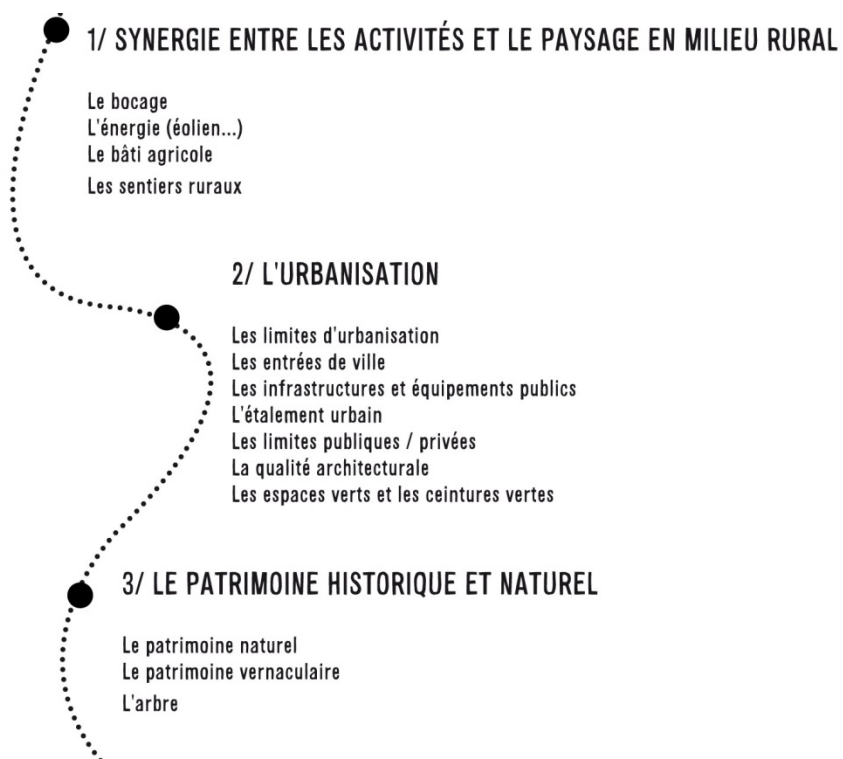


Figure 2 : schéma 'trois grandes thématiques' issues du diagnostic

Les paysages du territoire du Pays d'Iroise sont d'une grande variété et richesse avec un large territoire agricole sillonné de vallées, et ourlé d'une frange littorale qui s'étire jusqu'aux îles de l'archipel de Molène.

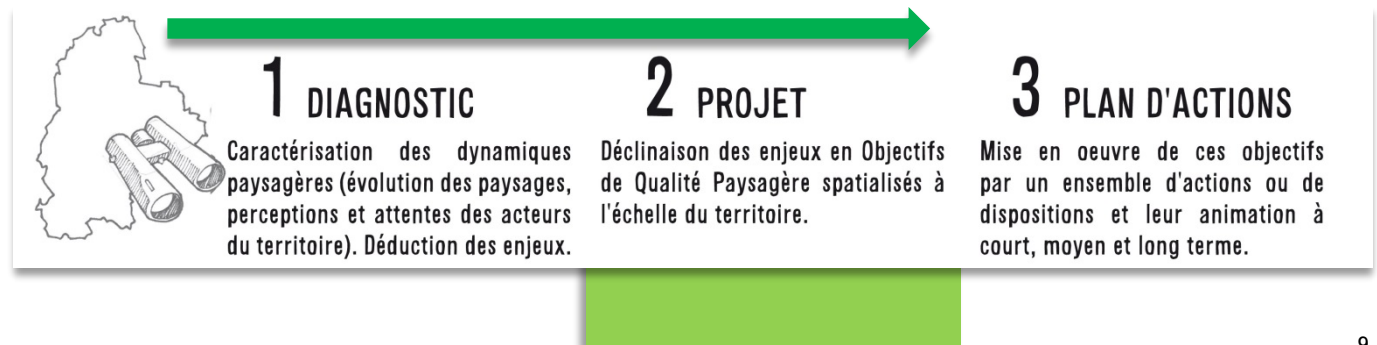
Ces paysages sont issues de l'association des caractéristiques naturelles du territoire (topographie, réseau hydrologique....) et de l'action humaine (occupation des sols, urbanisation....).

Ces paysages ne sont pas immuables et évoluent en continue en fonction des variations de leurs caractéristiques que ces variations soient d'origine naturelle comme l'érosion, ou anthropique comme l'urbanisation et les changements de modes culturels. Ces variations se sont accélérées depuis le siècle dernier avec la révolution industrielle : mécanisation, mobilité, changement des mode de vie... la part anthropique des évolutions s'est renforcée et surtout accélérée.

Différentes évolutions en cours ont été identifiées lors du diagnostic du plan paysage. Certaines sont sensibles aux choix qui sont et seront faits pour l'aménagement du territoire (urbanisation, choix d'aménagements...), d'autres s'imposent et invitent à la réflexion pour accompagner les changements (érosion, réchauffement climatique...).

Ces différentes évolutions se déclinent en une multitude de sujets depuis le bocage jusqu'aux éoliennes en passant par les clôtures de jardin ou les bâtiments agricoles. Trois grandes thématiques ressortent dans ces évolutions permettant d'organiser l'appréhension de ces différents sujets et de leur enjeux. Néanmoins ces différents sujets sont généralement corrélés et une vision d'ensemble de ces sujets doit être conservées.

II. Des constats aux réponses aux enjeux : vers les objectifs de qualité paysagère



II.1 DES CONSTATS AUX ENJEUX : LES PROBLÉMATIQUES DES ÉVOLUTIONS EN COURS

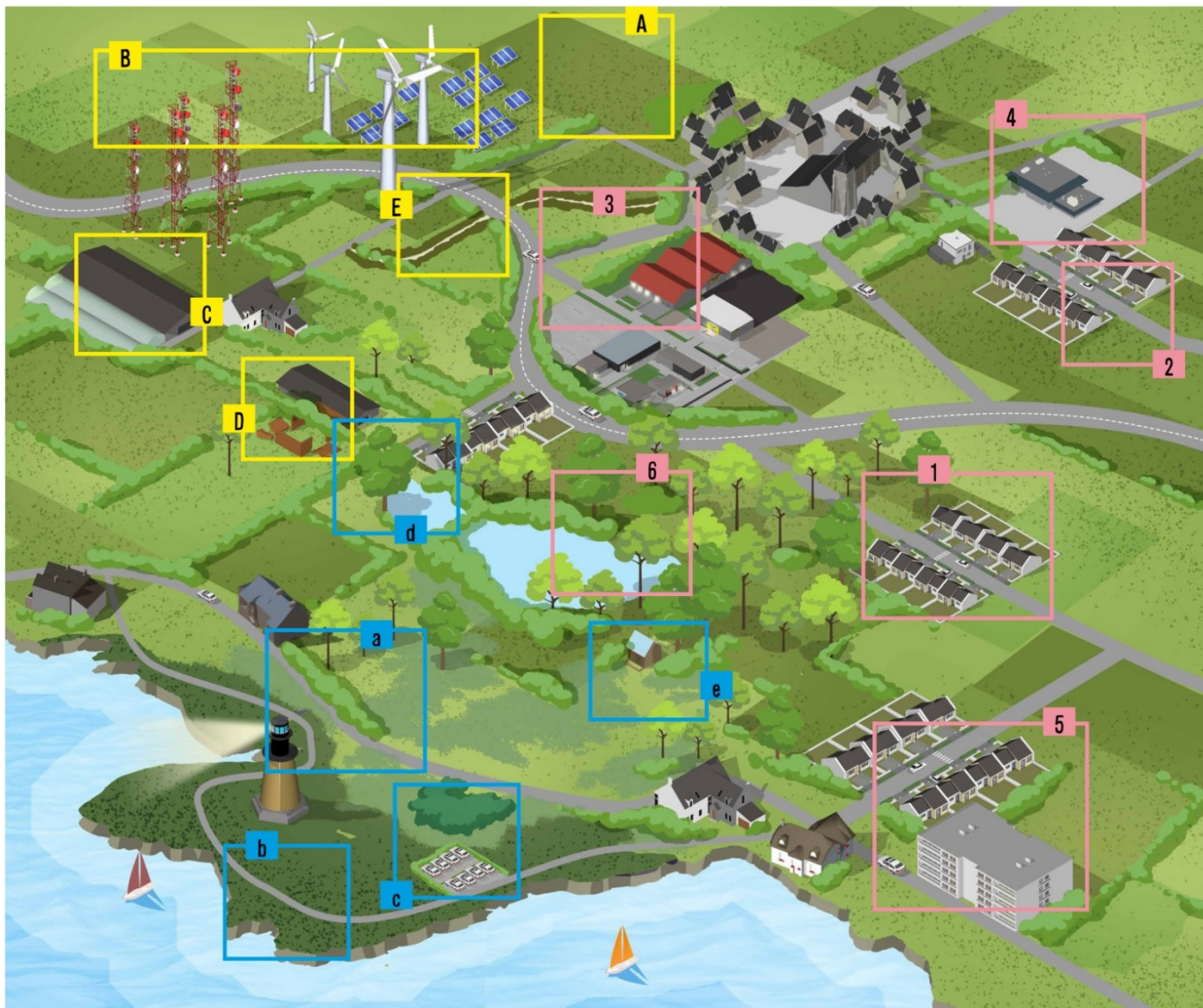


Figure 3 Les constats

LES CONSTATS : LES PROBLÉMATIQUES DES ÉVOLUTIONS EN COURS

Synergie entre les activités et le paysage en milieu rural

- A** Évolution du bocage, marqueur paysager et support des continuités écologiques
- B** Intégration des nouvelles infrastructures pour l'énergie et les communications prégnantes dans le paysage
- C** Intégration et anticipation de l'agrandissement des bâtiments d'exploitations agricoles
- D** Devenir pour les bâtiments et terrains d'exploitations agricoles inusités devenant des friches
- E** Protection et valorisation des sentiers ruraux

L'urbanisation en milieu rural

- 1** Urbanisation : de l'étalement urbain sur les milieux naturels et agricoles à la densification
- 2** Qualification des limites d'urbanisation
- 3** Qualification des entrées de villes
- 4** Intégration des infrastructures prégnantes dans le paysage
- 5** Qualification et harmonisation dans les choix constructifs des habitations et de leurs abords
- 6** Les espaces verts : un enjeu de qualité de vie en zone urbanisée

Le patrimoine naturel et historique

- a** Un territoire attractif riche d'un patrimoine maritime reconnu et d'un patrimoine terrestre à valoriser
- b** Anticipation des phénomènes naturels qui fragilisent les espaces
- c** Gestion des phénomènes anthropiques qui fragilisent les espaces
- d** Les arbres : des marqueurs forts de l'identité du territoire menacés et peu reconnus
- e** Le patrimoine vernaculaire : un ancrage culturel à mettre en valeur

II.1.1 Synergie entre les activités et le paysage en milieu rural

Le bocage	<p><u>Constats :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Une disparition conséquente du bocage sur tout le territoire, depuis les opérations de remembrements (1950) jusqu'à aujourd'hui.• Des politiques de sauvegarde en cours mais qui ne contrebalancent pas encore la tendance. <p><i><u>Enjeux :</u> Évolution du bocage, marqueur paysager et support des continuités écologiques</i></p>
Les infrastructures de production d'énergie et de communications	<p><u>Constats :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Apparition et développement des infrastructures de production d'énergie (éoliennes et panneaux photovoltaïques) et de communication (antennes) de plus en plus nombreuses et grandes. <p><i><u>Enjeux :</u> Intégration des nouvelles infrastructures pour l'énergie et les communications prégnantes dans le paysage</i></p>
Le nouveau bâti agricole	<p><u>Constats :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Passage de petites unités de productions agricoles à de grandes exploitations associées à des bâtiments de plus en plus grands et prégnants dans le paysage. <p><i><u>Enjeux :</u> Intégration et anticipation de l'agrandissement des bâtiments d'exploitations agricoles</i></p>
L'ancien bâti agricole	<p><u>Constats :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Abandon d'anciens bâtiments agricoles, inexploités ou ne trouvant pas preneurs, qui tendent à se dégrader, renvoyant une image négative et marquant le paysage. Les terrains associés deviennent des friches. <p><i><u>Enjeux :</u> Devenir pour les bâtiments et terrains d'exploitations agricoles inusités devenant des friches</i></p>
Les sentiers ruraux	<p><u>Constats :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Une disparition des sentiers ruraux qui ont été comblés ou détruits.• Des programmes de valorisation en cours dans les politiques de développement des modes doux. <p><i><u>Enjeux :</u> Protection et valorisation des sentiers ruraux</i></p>

II.1.2 L'urbanisation en milieu rural

L'étalement urbain	<p><u>Constats :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Une urbanisation en extension depuis les années 1950 qui participe à la fragilisation de la qualité paysagère et environnementale des espaces naturels.• Une évolution récente vers des projets en densification et des politiques nationales tendant de la diminution à l'absence de consommation d'espace. <p style="text-align: right;"><i><u>Enjeux :</u> Définition de nouvelles urbanisations qualitatives en densification</i></p>
Les limites d'urbanisation	<p><u>Constats :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Des franges urbaines peu qualitatives (manque de transition entre les espaces bâtis et non bâtis) aux limites des extensions urbaines. <p style="text-align: right;"><i><u>Enjeux :</u> Qualification des limites d'urbanisation</i></p>
Les entrées de ville	<p><u>Constats :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Des entrées de ville souvent marquées par la présence de zones d'activités, commerciales ou pavillonnaires peu intégrées au tissu urbain.• Manque de marqueurs pour définir l'entrée dans les espaces urbains <p style="text-align: right;"><i><u>Enjeux :</u> Qualification des entrées de ville</i></p>
Les infrastructures et équipements publics	<p><u>Constats :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Des infrastructures et équipements publics au service des habitants mais nécessitant des bâtiments de grandes tailles et souvent associées à de grandes zones de stationnement peu qualitatives. <p style="text-align: right;"><i><u>Enjeux :</u> Intégration des infrastructures prégnantes dans le paysage</i></p>
La qualité architecturale des nouvelles maisons et de leur abords	<p><u>Constats :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Des formes architecturales modernes ou des mises en couleur qui ne s'intègrent pas toujours à l'identité architecturale du territoire.• Hétérogénéité des matériaux et types de clôtures utilisés qui nuisent à la cohérence des quartiers d'habitations.• Utilisation de plantes invasives par les particuliers. <p style="text-align: right;"><i><u>Enjeux :</u> Qualification et harmonisation dans les choix constructifs des habitations et de leurs abords</i></p>

Les espaces verts et les ceintures vertes	<p><u>Constats :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Des ceintures vertes qui représentent des coupures d'urbanisation qualitatives, des continuités écologiques, et des espaces de nature pour les habitants.• Des espaces verts qui participent à la qualité du cadre de vie quotidien des habitants, constituent des supports de loisirs, de biodiversité et de pédagogie.• Une présence végétale pas toujours suffisante ou menacée lors des projets. <p style="text-align: right;"><i><u>Enjeux</u> : Maintien et amélioration de la qualité de vie en zone urbanisée</i></p>
--------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

II.1.3 Le patrimoine naturel et historique

Valorisation du patrimoine	<p><u>Constats :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Un territoire attractif riche des paysages et du patrimoine maritimes reconnus.• Des paysages et un patrimoine terrestre moins reconnus alors que support de vie quotidienne de la majorité des habitants.• Un patrimoine naturel important et diversifié, richesse environnementale. <p style="text-align: right;"><i><u>Enjeux :</u> Protection des patrimoines</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Ré-équilibrer la perception de l'intérêt du patrimoine terrestre et des liens entre la mer et la terre</i></p>
Fragilisation des espaces par les phénomènes naturels	<p><u>Constats :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Les impacts à venir du réchauffement climatique à anticiper : montée des eaux, modification des écosystèmes, résilience.• Des phénomènes naturels d'érosion qui fragilisent les côtes. <p style="text-align: center;"><i><u>Enjeux :</u> Anticipation et accompagnement des phénomènes naturels qui fragilisent les espaces</i></p>
Fragilisation des espaces naturels par les phénomènes anthropiques	<p><u>Constats :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Une fréquentation qui peut fragiliser l'équilibre des espaces naturels et les paysages remarquables.• Des infrastructures d'accueil en milieu naturel pas toujours bien intégrées.• Des phénomènes d'enfrichement suite aux déprises agricoles qui ferment les paysages des bords de mer et des vallées. <p style="text-align: center;"><i><u>Enjeux :</u> Gestion des phénomènes anthropiques qui fragilisent les espaces</i></p>
Les arbres	<p><u>Constats :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Des éléments arborés qui font partie intégrante du patrimoine naturel et participent à l'identité du territoire.• Absence de reconnaissance et de valorisation des arbres remarquables (pas d'inventaire sur le territoire).• Un patrimoine qui se gère dans le temps : anticipation des remplacements, impact du réchauffement climatique. <p style="text-align: center;"><i><u>Enjeux :</u> Protection de ces marqueurs forts de l'identité du territoire</i></p>
Le patrimoine vernaculaire	<p><u>Constats :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Un petit patrimoine riche et diversifié (croix, lavoirs, etc.) qui rappelle l'histoire et la culture du territoire, mais pas toujours mis en valeur. <p style="text-align: center;"><i><u>Enjeux :</u> Protection et mise en valeur du petit patrimoine comme ancrage culturel</i></p>

II.2 LA CONCERTATION EN PHASE 2

Objectif : Au travers d'un exercice de priorisation, faire ressortir des tendances, une approche 'sensible' des aspirations des personnes qui vivent les paysages du Pays d'Iroise, et alimenter la réflexion sur les sujets priorisés ou au contraire 'délaissés'.

L'exercice est proposé aux habitants via une animation sur les marchés de Milizac-Guipronvel, Lampaul-Plouarzel, Ploudalmézeau, Saint-Renan et Plougouvelin, et via une version en ligne. Le même exercice est proposé aux partenaires techniques (département, SAGE, ABF...) et en comité de pilotage aux élus.



Figure 5 : Marchée de Milizac-Guipronvel et de Ploudalmézeau

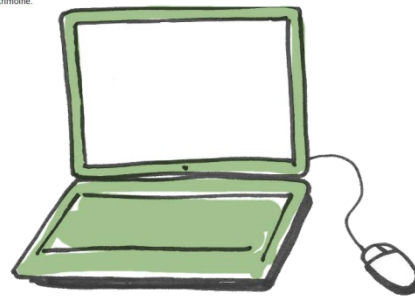


Figure 4 Questionnaire en ligne

- 27/05/2021 RDV Thématiques (partenaires techniques)
- Juin 2021 : questionnaire en ligne
- Vendredi 2/06/2021 16h00-18h00 Marché de Milizac-Guipronvel
- Jeudi 3/06/2021 9h00-13h00 Marché de Lampaul-Plouarzel
- Vendredi 04/06/2021 9h00-13h00 Marché de Ploudalmézeau
- Samedi 05/06/2021 9h00-13h00 Marché de Saint-Renan
- Dimanche 06/06/2021 9h00-13h00 Marché de Plougouvelin
- 22 juin 2021 : Comité de pilotage - Atelier avec les élus



Figure 6 Rendez-vous thématiques

II.2.1 Résultats des priorisations lors de la concertation : Synergie entre les activités et le paysage en milieu rural

Le bocage est LE sujet fort de la concertation auprès des habitants notamment. Sa protection et sa restauration ressortent pour des raisons de qualité des paysages mais également environnementales. La qualité et la sauvegarde des sentiers ruraux sont aussi un sujet important de qualité du territoire pour les habitants.

La thématique des infrastructures d'énergie est perçue plus fortement par les élus et les partenaires techniques qui sont confrontés aux décisions à prendre actuellement sur les implantations. Le sujet des bâtiments agricoles inusités est également fortement ressorti dans les échanges avec les élus mais aussi avec les habitants.

L'intégration des nouveaux bâtiments agricoles est le thème le moins abordé, traduisant des efforts qui ont déjà été entrepris sur ce sujet.

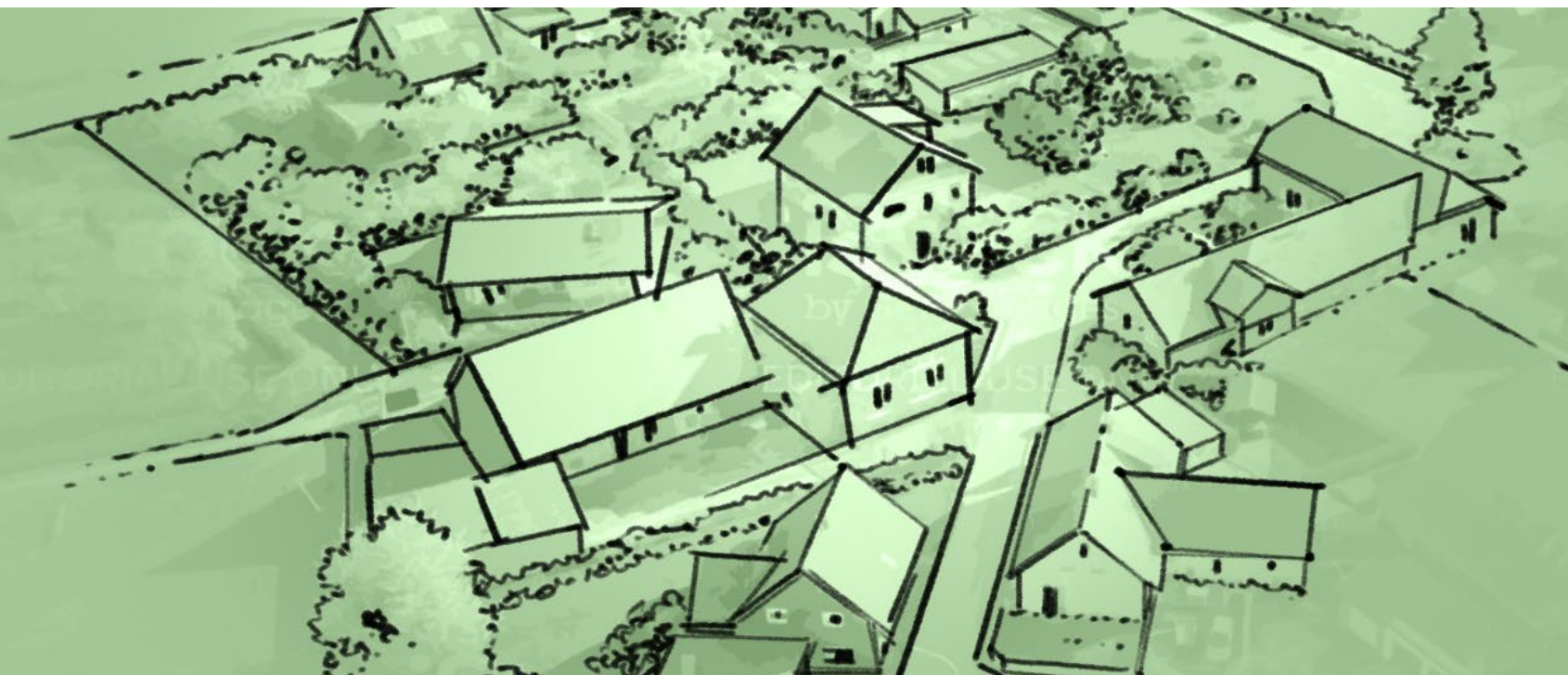


II.2.2 Résultats des priorisations lors de la concertation : L'urbanisation en milieu rural

Deux sujets corrélés ressortent sur la thématique de l'urbanisation : la problématique de l'étalement urbain, et de la qualité d'une urbanisation en densification, et les espaces verts. La thématique de l'étalement urbain est abordée sous les deux angles par les participants : la nécessaire diminution de la consommation d'espace (avec souvent la problématique de l'artificialisation des côtes), et la qualité de vie/qualité esthétique des nouveaux lotissements avec peu de terrain. Pour les élus c'est un sujet important d'inquiétude pour l'avenir avec la fin annoncée de la consommation d'espace.

Autre sujet souvent soulevé : la qualité, l'harmonisation, des modes constructifs avec la difficulté de trouver la bonne formule pour inciter aux respects des règles (et comment les faire respecter).

Les entrées de ville, zones d'activités et limites d'urbanisation ont été identifiées comme prioritaires par les partenaires techniques mais peu par les habitants. Cela traduit la difficulté à s'approprier ces 'paysages du quotidien' qui se banalisent et qui ne se remarquent plus.



II.2.3 Résultats des priorisations lors de la concertation : Le patrimoine naturel et historique

Sur le thème du patrimoine les choix sont moins tranchés.

Le thème de l'arbre ressort néanmoins comme prioritaire et a beaucoup occupé les temps d'échanges. Il a été recroisé avec la thématique du bocage, des espaces verts et du réchauffement climatique.

La protection des milieux sensibles vient en deuxième dans les priorisations, avec une vraie sensibilité à la richesse du territoire, et associé à l'importance du maintien de la qualité du littoral et de la mise en valeur des terres.

Le sujet de l'impact des phénomènes naturels a également donné lieu à de nombreux échanges. L'érosion apparaît comme inévitable mais à anticiper. Le réchauffement climatique a permis d'aborder les problématiques de résilience et de revenir sur le thème de l'arbre.

Le patrimoine vernaculaire n'a pas été mis en tête dans l'idée de devoir donner des priorités mais il a été souvent évoqué dans l'idée de l'importance de le protéger et de le valoriser.



II.3 LES OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE

II.3.1 Valoriser les atouts qui font l'identité du Pays d'Iroise au travers de ses paysages d'exception et de ses paysages 'du quotidien'

Le territoire du Pays d'Iroise est marqué par des milieux naturels, des paysages et des ressources qu'il convient à la fois de préserver et de valoriser.

La partie littorale du territoire est fortement identifiée, reconnue et recherchée pour la qualité de ses paysages. Ces paysages font l'objet de protections au titre des sites et réserves naturels et/ou du patrimoine historique. Ils sont néanmoins menacés par des phénomènes naturels de recul des côtes ou d'enfrichement, et par des phénomènes anthropiques : urbanisation littorale et rétro-littorale, sur-fréquentation....

Moins reconnus, les paysages des terres n'en sont pas moins riches : bocages, vallées, boisements, lacs entre lesquels s'intercalent villes, villages et hameaux. Cette mosaïque compose le paysage du quotidien de la majorité des habitants du Pays d'Iroise et est traversée et vécue par ses visiteurs. Sa qualité est également menacée par l'évolution de nos modes de vie : changement des pratiques agricoles qui avaient façonnées les paysages, modification des modes d'habitat, création des zones péri-urbaines avec l'usage accru de la voiture.... Les équilibres locaux sont souvent bouleversés et les paysages se banalisent au détriment de leur qualité et des spécificités locales.

Pour pérenniser la qualité et la diversité des paysages du Pays d'Iroise plusieurs amorces d'orientations se dégagent. Le choix est fait de les présenter selon les trois grandes thématiques qui sont ressorties du diagnostic mais elles restent corrélées d'une thématique à l'autre (ainsi la protection du bocage par exemple concerne la synergie entre les activités et le paysage, la qualité des abords des secteurs urbanisés et fait partie du patrimoine naturel). Un sujet fort qui touche également aux trois thématiques est volontairement mis en exergue : l'arbre, comme un des liens à établir entre les sujets et comme support pressenti d'une partie des actions à mettre en place.

Les fondamentaux d'une évolution qualitative des paysages du territoire intercommunal :

- Synergie entre les activités et le paysage en milieu rural :
 - Préserver la mosaïque de paysages associés à l'agriculture
 - Accompagner les évolutions d'échelle et d'usages

- L'urbanisation en milieu rural
 - Améliorer la qualité et l'intégration paysagère des espaces urbains dans leur environnement
 - Accompagner les mutations des paysages urbains
 - Amener/renforcer la part de nature dans les espaces urbanisés

- Le patrimoine naturel et historique
 - Préserver et valoriser les sites patrimoniaux bâtis ou naturels
 - Prendre en compte les évolutions naturelles

II.3.2 Les objectifs de qualité paysagère

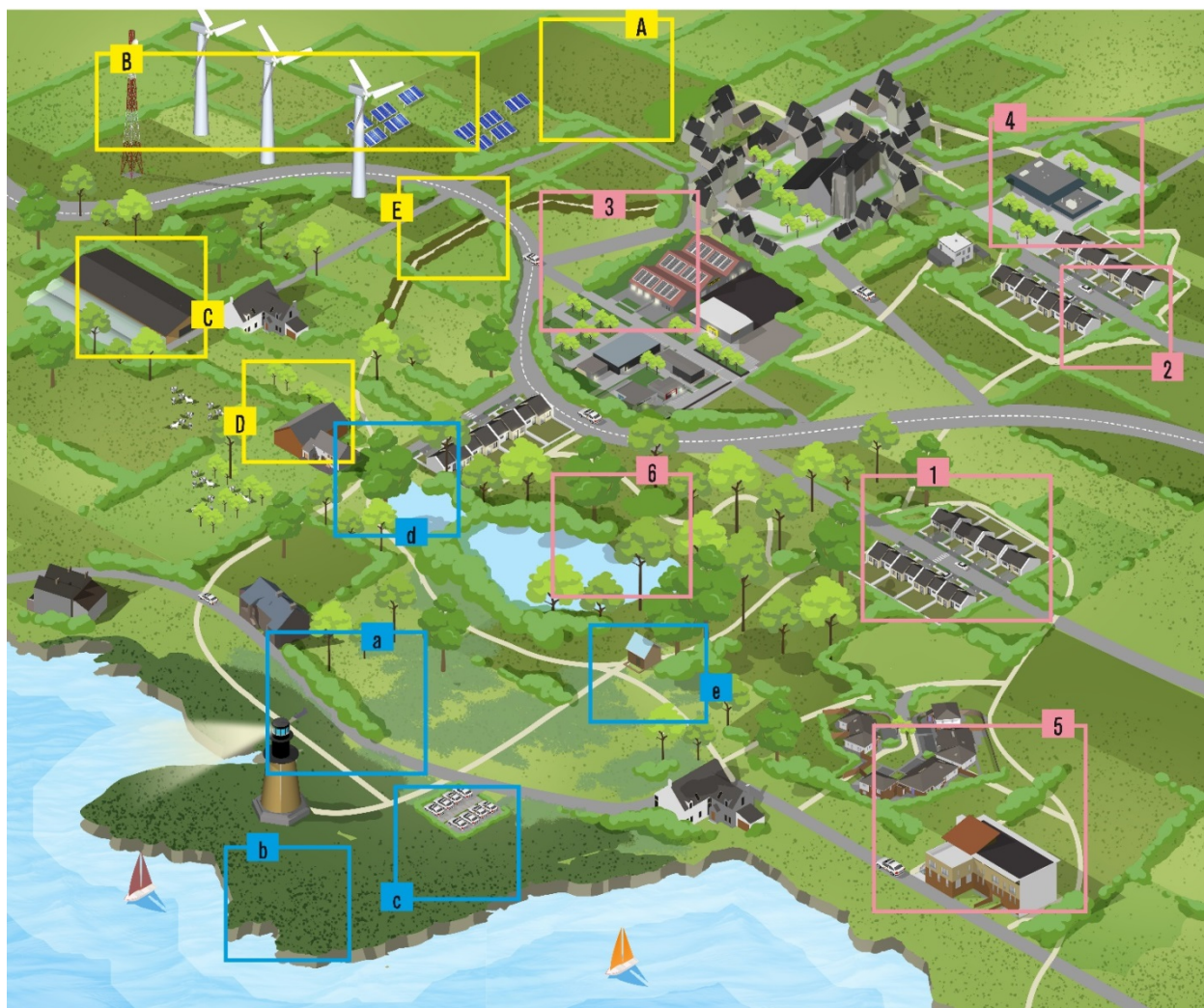


Figure 7 : les objectifs de qualité paysagère

➤ Synergie entre les activités et le paysage en milieu rural :

- A Sauvegarder et restaurer le maillage bocager
- B Améliorer et anticiper l'intégration des nouveaux équipements dans le paysage
- C Améliorer et anticiper l'intégration des nouvelles échelles de bâtiments dans le paysage
- D Accompagner l'évolution des anciens bâtiments agricoles
- E Sauvegarder, développer et mettre en valeur les sentiers ruraux

➤ L'urbanisation en milieu rural

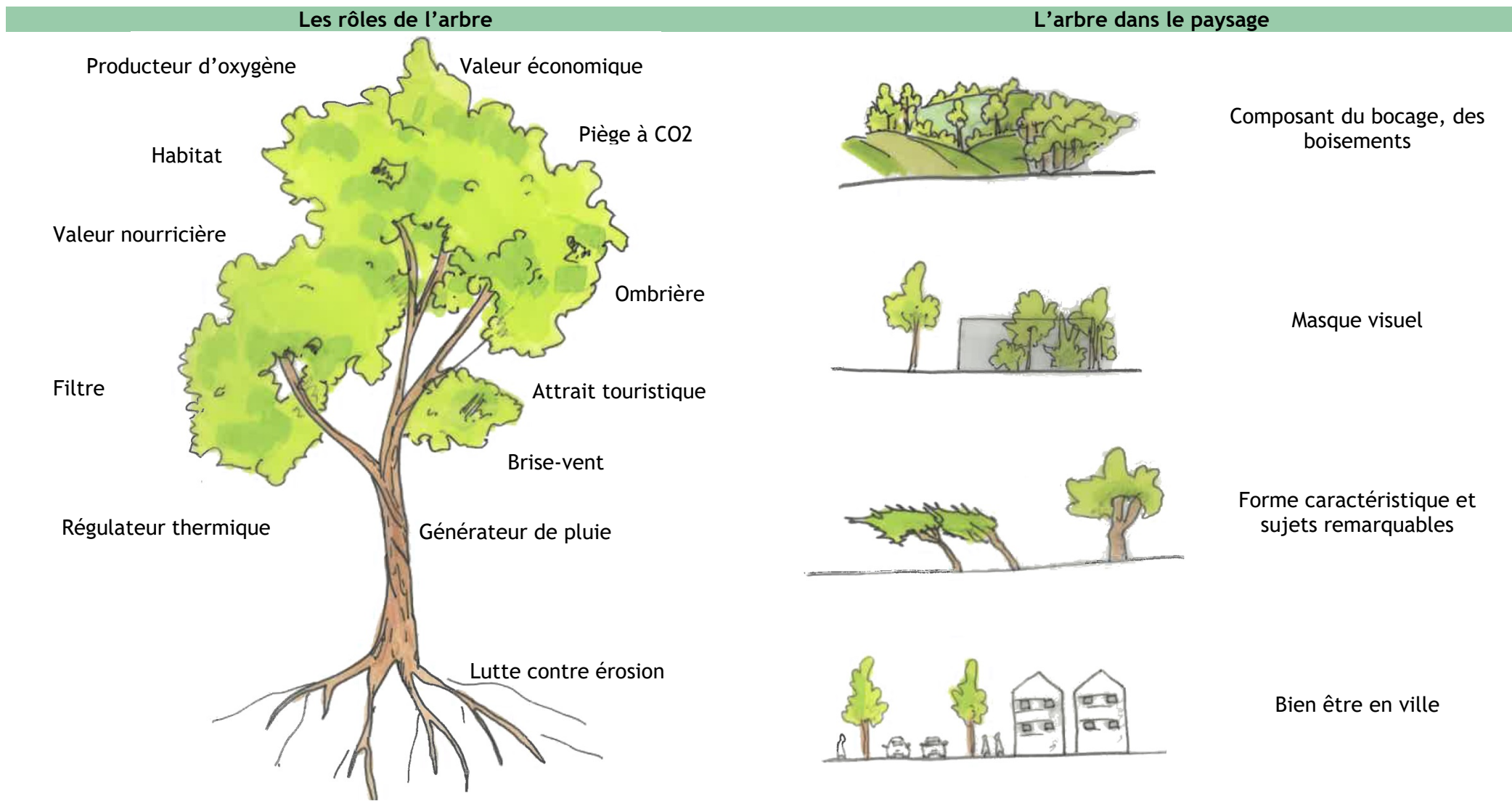
- 1 Proposer des solutions qualitatives à l'arrêt de la consommation d'espaces
- 2 Requalifier les transitions existantes, intégrer le traitement des franges aux futurs projets
- 3 Requalifier les entrées de ville et zones d'activités
- 4 Assurer un niveau qualitatif supérieur à l'intégration des équipements et au traitement des abords et stationnements
- 5 Assurer un niveau qualitatif supérieur aux réalisations privées
- 6 Maintenir et renforcer le maillage des espaces verts

➤ Le patrimoine naturel et historique

- a Maintenir/renforcer la qualité du littoral, renforcer la qualité et la reconnaissance des terres
- b Anticiper les phénomènes inévitables : érosion, réchauffement climatique
- c Protéger/restaurer les milieux sensibles à la fréquentation - Rétablir les pratiques pour maintenir l'ouverture des paysages
- d Les arbres ; Améliorer la (re)connaissance de ce patrimoine, anticiper son évolution
- e Améliorer la (re)connaissance de ce patrimoine, ancrer les aménagements dans ces éléments de patrimoine

II.3.3 L'arbre : un marqueur fort des paysages, un trait d'union entre les différents enjeux paysagers

Au travers du diagnostic, puis lors des discussions sur les enjeux et les objectifs de qualité paysagère et enfin lors des premières pistes d'actions envisagées, le sujet de l'arbre est apparu comme transversal.



Un patrimoine qui se crée et se renouvèle lentement...

II.4 FICHES THEMATIQUES 'DES CONSTATS AUX OBJECTIFS, VERS LES LEVIERS ET OUTILS D'UN PLAN D'ACTION'

Les fiches thématiques reprennent par objectif, les éléments de constats, les retours de concertation et les pistes d'outils mobilisables pour le plan d'action (phase 3 du plan paysage).

Constats : les éléments issus du diagnostic de la phase 1

Objectifs de qualité paysagère de la phase 2

II.4.6 ACCUEILLIR LA FIN DE L'ETALEMENT URBAIN

CONSTATS

Depuis les années 1950 l'urbanisation s'est réalisée principalement en extension sur les espaces naturels et les terres agricoles, entraînant l'extension des réseaux routiers et à la fragilisation de la qualité paysagère (banalisation des lotissements, zone d'activité périphérique, perte d'attractivité des cœurs de villes et bourgs).

Les politiques nationales ont tendu récemment à diminuer la consommation d'espace et se dirigent vers un arrêt de cette consommation. Les projets se sont adaptés en se densifiant sans forcément changer de modèle (un terrain avec une maison au milieu) ce qui entraîne des réalisations peu équilibrées.

L'avenir proche de l'arrêt de la consommation d'espace interroge les modèles d'urbanisation et invite à réinvestir les cœurs de ville-bourg.

RETOURS DES CONCERTATIONS

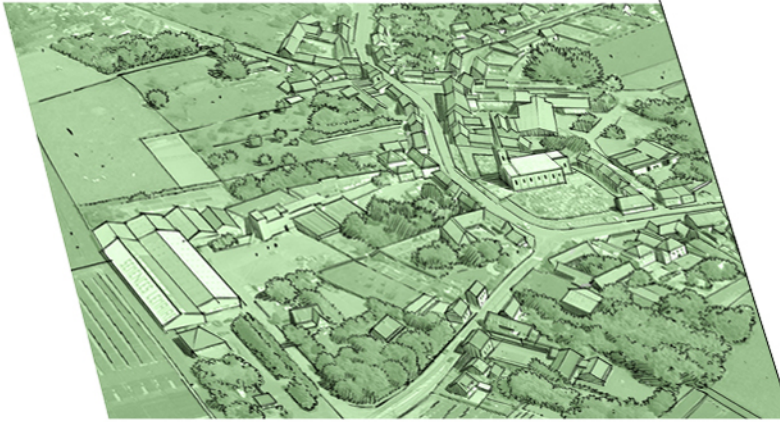
Le sujet est perçu fortement mais sous deux angles différents par les élus et les habitants. Pour les premiers c'est un sujet important d'inquiétude pour trouver des solutions pour accueillir la population et développer leur commune dans le cadre des nouvelles contraintes. Pour les habitants c'est une grande perplexité vis-à-vis des réalisations récentes et de la qualité de vie avec des terrains devenus anecdotiques et des maisons quasi mitoyennes.

OBJECTIFS
Proposer des solutions qualitatives à l'arrêt de la consommation d'espaces

LOCALISATION
Secteurs à urbaniser et de renouvellement urbain

PISTES D'OUTILS

- Réinterroger le modèle des lotissements avec un redéploiement des rôles de l'espace public/espace privé
- Travail sur les dents creuses et jardins (Modèle 'BIMBY' - *Build In My BackYard...*)



Pistes d'outils : en amorce de la phase 3 une première réflexion sur les leviers et outils mobilisables pour répondre aux objectifs de qualité paysagère

Retours des concertations : synthèse des échanges lors de la concertation en phase 2

II.4.1 LE BOCAGE

CONSTATS

Le bocage est un des marqueurs forts des paysages du territoire. Il tend néanmoins à disparaître avec une disparition conséquente depuis les opérations de remembrements (1950) jusqu'à aujourd'hui. Il existe des politiques de sauvegarde en cours mais qui ne contrebalancent pas encore la tendance (voir des subventions contradictoires entre arrachage et plantations). Les extensions urbaines participent également au phénomène avec la suppression des haies (volontaire dans le projet ou à l'usage quand elles sont conservées sur les terrains privés).

RETOURS DES CONCERTATIONS

Le bocage a été le sujet fort des temps de concertation auprès des habitants. Sa protection et sa restauration ressortent pour des raisons de qualité des paysages mais également environnementales.



OBJECTIFS

Sauvegarder et restaurer le maillage bocager



LOCALISATION

Sur l'ensemble du territoire



PISTES D'OUTILS

- Protection au PLUI
- Suppression des surfaces de haies des parcelles à lotir
- Conservation des talus dans le domaine public (entretien à prévoir)
- Aide à la restauration
- Sensibilisation



II.4.2 LES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION ET D'ÉNERGIE ET DE COMMUNICATION

CONSTATS

Apparition et développement des infrastructures de production d'énergie (éoliennes et panneaux photovoltaïques) et de communication (antennes) de plus en plus nombreuses et grandes. Pour les éoliennes la question du renouvellement des parcs fait l'objet de projets en cours. Les permis font l'objet d'un volet paysager.

Les panneaux photovoltaïques prennent deux formes : les parcs qui regroupent de grandes surfaces sur les champs ou des hangars, et le photovoltaïque individuel. Les problématiques paysagères sont différentes avec de grandes installations qui peuvent fortement impacter les paysages et les installations privées qui impactent l'aspect d'un bâtiment.

Les antennes sont un sujet plus récent mais avec une forte actualité. Les communes sont confrontées aux demandes d'installation des opérateurs et l'accès au réseau est un enjeu économique. Les pylones fleurissent avec une intégration très relative surtout si plusieurs opérateurs installent leur antenne au même endroit.

RETOURS DES CONCERTATIONS

Après des habitants le sujet est peu perçu en dehors des réticences sur l'éolien. Les antennes sont perçues comme un mal nécessaire. Les élus et partenaires techniques sont plus sensibles à ces sujets en étant confrontés aux décisions à prendre sur les implantations.



OBJECTIFS

Améliorer et anticiper l'intégration des nouveaux équipements dans le paysage



LOCALISATION

Sur l'ensemble du territoire



PISTES D'OUTILS

- Définition zone d'implantation au PLUI
- Cahier des charges imposant l'usage d'un même support aux opérateurs télécom
- Sensibilisation



II.4.3 LE NOUVEAU BATI AGRICOLE

CONSTATS

Avec l'évolution des pratiques agricoles les unités de productions ont changé d'échelle avec de grandes exploitations associées à des bâtiments de plus en plus grands et prégnants dans le paysage. Cette problématique fait déjà l'objet d'un traitement lors des permis de construire mais est perfectible.

RETOURS DES CONCERTATIONS

Le sujet des nouveaux bâtiments agricoles est un thème peu abordé, traduisant des efforts qui ont déjà été entrepris sur ce sujet. Néanmoins plusieurs participations vont dans le sens de limiter la taille des bâtiments ils sont donc parfois mal perçus.



OBJECTIFS

Améliorer et anticiper l'intégration des nouvelles échelles de bâtiments dans le paysage



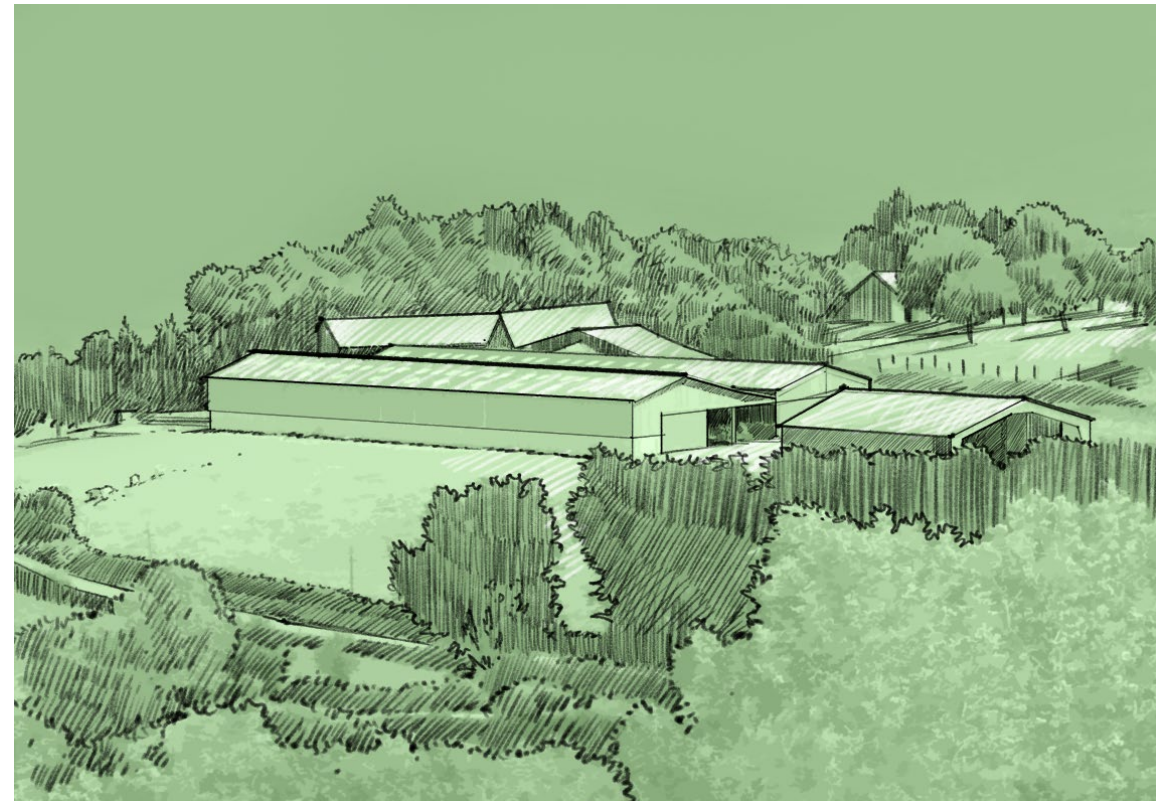
LOCALISATION

Exploitation agricole, nouvelle installation



PISTES D'OUTILS

- Cahier des charges
- Règlement PLUI
- Sensibilisation
- Aide aux pratiques agricoles de moindre échelle



II.4.4 L'ANCIEN BATI AGRICOLE

CONSTATS

Le territoire compte un certain nombre d'anciens bâtiments agricoles, inexploités ou ne trouvant pas preneurs, qui tendent à se dégrader, renvoyant une image négative et marquant le paysage. Les terrains associés deviennent des friches. Le devenir de ces bâtiments est compliqué pour plusieurs raisons : cout de la démolition ou de la rénovation, présence d'amiante, difficulté de trouver un usage nouveau (règles PLU, difficile cohabitation entre les activités.).

RETOURS DES CONCERTATIONS

Le sujet a été assez fréquemment abordé d'un point de vue paysager, environnemental (présence d'amiante justifiant que le bâtiment n'a pas été détruit car trop couteux, présence potentielle d'anciens produits phytosanitaires...) et très pratique : comment faire pour intervenir sur du domaine privé sachant que c'est généralement le manque de moyens qui conduit à laisser les bâtiments en l'état. La question du démontage des bâtiments de type 'serre' a également été évoquée.



OBJECTIFS

Accompagner l'évolution des anciens bâtiments agricoles



LOCALISATION

Sur l'ensemble du territoire



PISTES D'OUTILS

- Inventaire
- Mise en place d'aide à la démolition
- Ouverture des possibilités de ré-usage au PLU comme pour hivernage ou stockage
- Programme d'acquisition



II.4.5 LES SENTIERS RURAUX

CONSTATS

Avec le remembrement et l'essor de la voiture le réseau dense des sentiers ruraux a été en grande partie comblé ou détruit. Des programmes de valorisation sont en cours, notamment dans les politiques de développement des modes doux.

RETOURS DES CONCERTATIONS

Les sentiers dans le cadre des itinéraires de balades a été un sujet récurrent lors de la concertation. Leur qualité, leur sauvegarde et leur entretien font partie intégrante de la qualité du territoire.



OBJECTIFS

Sauvegarder, développer et mettre en valeur les sentiers ruraux



LOCALISATION

Sur l'ensemble du territoire



PISTES D'OUTILS

- Inventaire
- Schéma de déplacements doux
- Inscription au PDIRP 29
- Création de cheminements en travers et périphériques dans les opérations de lotissements



II.4.6 ACCUEILLIR LA FIN DE L'ETALEMENT URBAIN

CONSTATS

Depuis les années 1950 l'urbanisation s'est réalisée principalement en extension sur les espaces naturels et les terres agricoles, entraînant l'extension des réseaux routiers et à la fragilisation de la qualité paysagère (banalisation des lotissements, zone d'activité périphérique, perte d'attractivité des cœurs de villes et bourgs).

Les politiques nationales ont tendu récemment à diminuer la consommation d'espace et se dirigent vers un arrêt de cette consommation. Les projets se sont adaptés en se densifiant sans forcément changer de modèle (un terrain avec une maison au milieu) ce qui entraîne des réalisations peu équilibrées.

L'avenir proche de l'arrêt de la consommation d'espace interroge les modèles d'urbanisation et invite à réinvestir les cœurs de ville-bourg.

RETOURS DES CONCERTATIONS

Le sujet est perçu fortement mais sous deux angles différents par les élus et les habitants. Pour les premiers c'est un sujet important d'inquiétude pour trouver des solutions pour accueillir la population et développer leur commune dans le cadre des nouvelles contraintes. Pour les habitants c'est une grande perplexité vis-à-vis des réalisations récentes et de la qualité de vie avec des terrains devenus anecdotiques et des maisons quasi mitoyennes.



OBJECTIFS

Proposer des solutions qualitatives à l'arrêt de la consommation d'espaces



LOCALISATION

Secteurs à urbaniser et de renouvellement urbain



PISTES D'OUTILS

- Réinterroger le modèle des lotissements avec un redéploiement des rôles de l'espace public/espace privé
- Travail sur les dents creuses et jardins (Modèle 'BIMBY' - *Build In My BackYard....*)



II.4.7 LES LIMITES D'URBANISATION

CONSTATS

L'urbanisation traitée à la parcelle a créé des franges urbaines peu qualitatives (manque de transition entre les espaces bâtis et non bâtis) aux limites des extensions. Certains lotissements s'arrêtent ainsi 'dans les champs' avec une clôture simple ou des talus plastifiés.

RETOURS DES CONCERTATIONS

Le sujet est peu abordé par rapports aux limites de terrain mais davantage sur la qualité des lotissements en général. La disparition des haies bocagères à la construction des lotissements, ou rapidement ensuite quand il est prévu de les conserver, a également été évoquée.



OBJECTIFS

Requalifier les transitions existantes, intégrer le traitement des franges aux futurs projets



LOCALISATION

Limite actuelle et projetée de l'urbanisation



PISTES D'OUTILS

- Prévoir une limite physique (haie, boisements, chemins creux...) aux extensions urbaines dans les OAP
- Ne pas inclure les haies dans les terrains privés (problème de l'entretien à prendre en compte)
- Cahier de prescriptions pour les lotissements traitant des limites
- Sensibilisation



II.4.8 LES ENTREES DE VILLES

CONSTATS

Avec le développement concentrique des zones urbanisées, les entrées de villes et de bourgs sont souvent marquées par la présence de zones d'activités, commerciales ou pavillonnaires peu intégrées au tissu urbain d'origine. Il manque également des marqueurs pour définir l'entrée dans les espaces urbains notamment en terme routier et d'aménagement urbain. Cette tendance est néanmoins en diminution avec les aménagements récents dans les communes.

RETOURS DES CONCERTATIONS

La problématique est peu ressentie sur le territoire où les zones d'activités ne sont pas systématiquement sur les axes principaux. Cela traduit également la banalisation de ces secteurs qu'on ne remarque plus. La qualité de l'intégration des lotissements est davantage évoquée.



OBJECTIFS

Requalifier les entrées de ville et zones d'activités



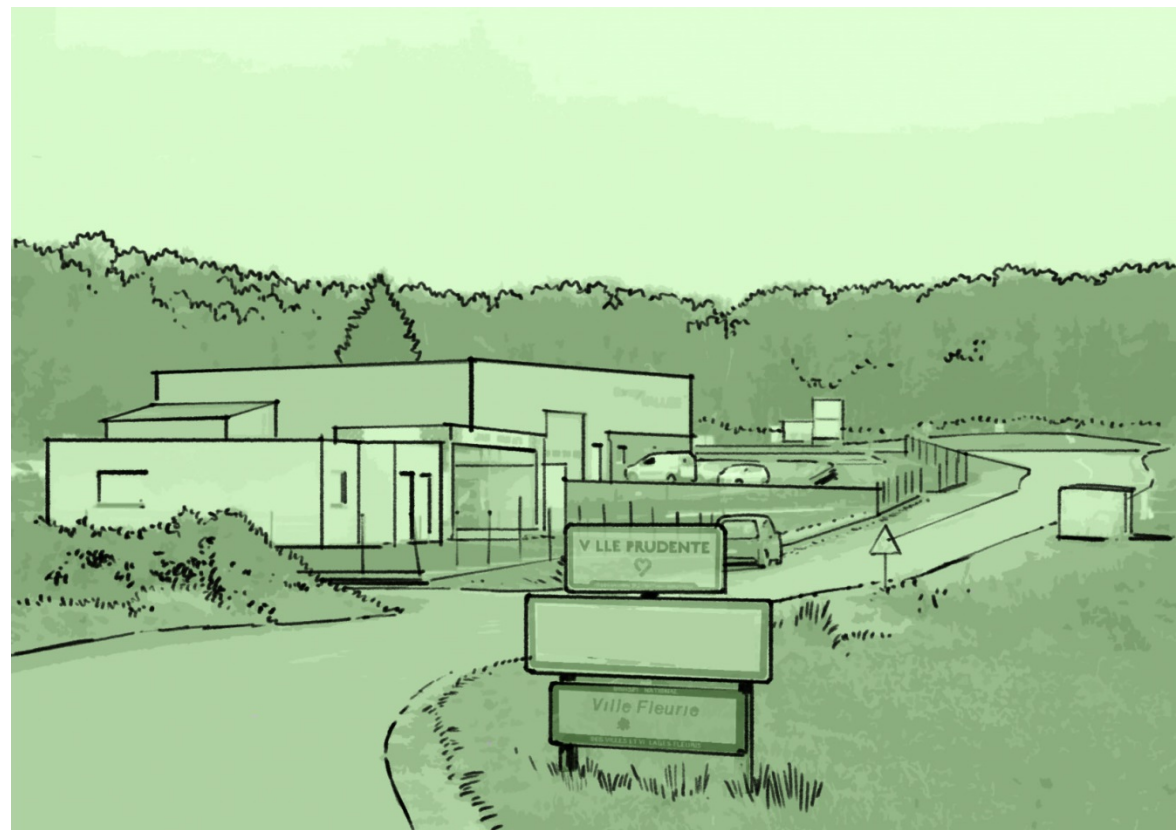
LOCALISATION

Entrée des villes et bourgs



PISTES D'OUTILS

- Inventaire des entrées à requalifier
- Orientations d'aménagements



II.4.9 LES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS PUBLICS

CONSTATS

Des infrastructures et équipements publics au service des habitants mais nécessitant des bâtiments de grandes tailles et souvent associés à de grandes zones de stationnement peu qualitatives.

RETOURS DES CONCERTATIONS

Ce sujet a été peu abordé en dehors des espaces de stationnements et de la nécessité de les traiter en perméable et végétalisé.



OBJECTIFS

Assurer un niveau qualitatif supérieur à l'intégration des équipements et au traitement des abords et stationnements



LOCALISATION

Espaces publics du territoire



PISTES D'OUTILS

- Pourcentage de parkings végétalisés dans les réalisations
- Mutualisation des espaces de stationnements
- Programme de requalification des espaces existants
- Usage du langage du bocage et des arbres pour intégrer les infrastructures



II.4.10 LA QUALITE ARCHITECTURALE DES NOUVELLES ET DE LEURS ABORDS

CONSTATS

Les opérations de logements type lotissement ont amené et amènent de nouvelles formes de bâtis par rapport aux bourgs et centres villes anciens et aux hameaux. Les formes architecturales modernes ou leurs mises en couleur ne s'intègrent pas toujours à l'identité architecturale du territoire. Ces contrastes s'accroissent avec la densification des opérations de logements où peu de végétation ou d'espace viennent adoucir la présence du bâti. Les limites des jardins posent également des difficultés avec une hétérogénéité des matériaux et types de clôtures utilisés qui nuisent à la cohérence ou la qualité des quartiers d'habitations. L'utilisation de plantes exotiques, dont certaines invasives, ont également un impact sur le caractère des paysages ('exotisme' en bord de mer dans les paysages de landes).

RETOURS DES CONCERTATIONS

Le thème de la qualité de nouveaux ensembles a été principalement abordé par les élus confrontés aux choix à faire lors des opérations de lotissement. Pour les habitants c'est principalement l'angle de la densité des lotissements qui a été abordé.



OBJECTIFS

Assurer un niveau qualitatif supérieur aux réalisations privées



LOCALISATION

Lotissements anciens, récents et à venir



PISTES D'OUTILS

- Cahier de prescriptions pour les lotissements
- Règlement du PLUI
- Opération de logements avec bâtiments/limites de terrain réalisés
- Sensibilisation



II.4.11 LES ESPACES VERTS ET LES CEINTURES VERTES

CONSTATS

Les espaces verts participent à la qualité du cadre de vie quotidien des habitants, constituent des supports de loisirs, de biodiversité et de pédagogie. Les ceintures vertes représentent des coupures d'urbanisation qualitatives, des continuités écologiques, et des espaces de nature pour les habitants. Le territoire présente de larges espaces verts intégrés dans ses ensembles urbains comme le secteur des lacs de Saint-Renan, ou la zone de Loisirs de Plouarzel. Néanmoins cette présence végétale n'est pas toujours suffisante à l'échelle des quartiers ou peut être menacée par la densification.

Les espaces verts ont souvent été évoqués lors de la concertation. Le territoire est riche d'espaces naturels mais l'importance d'espace de nature de proximité, notamment dans les espaces urbanisés dense, est soulignée.



OBJECTIFS

Maintenir et renforcer le maillage des espaces verts



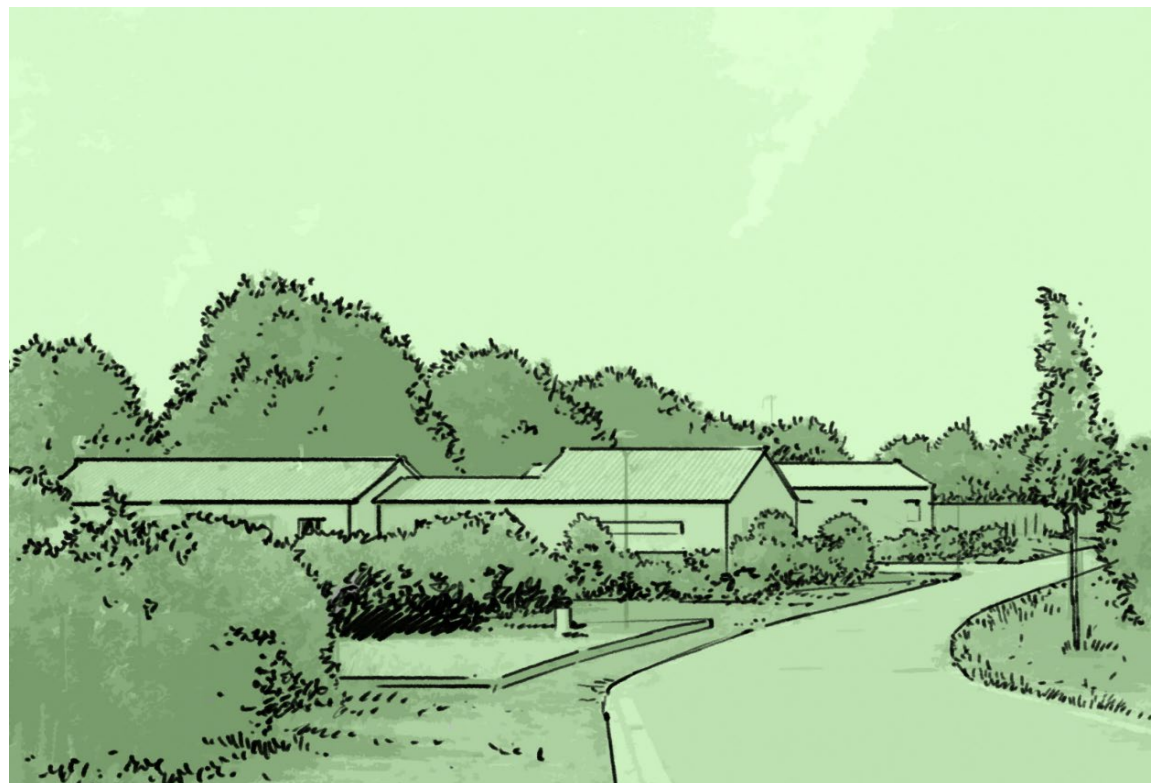
LOCALISATION

Dans les ensembles urbanisés espaces verts existants mais également lors des opérations de logements, espaces à prévoir.



PISTES D'OUTILS

- Inventaire et protection au PLUI de l'existant
- Pourcentage d'espaces verts à prévoir dans les opérations de logements (diminution des surfaces considérées en logement au profit des espaces verts)
- S'appuyer sur des formes d'urbanisme avec un rapport espace public/privé différent (jardins partagés, travail des 'frontages'...) pour conserver de l'espace pour la végétalisation



II.4.12 UN PATRIMOINE MARITIME RECONNU ET UN PATRIMOINE TERRESTRE A VALORISER

CONSTATS

Le territoire du Pays d'Iroise est riche des paysages et des patrimoines maritimes reconnus qui font son attractivité. Son patrimoine naturel est également important et diversifié. Cette richesse se retrouve également dans les terres mais est moins reconnue alors que cette partie du territoire est le support de vie quotidienne de la majorité des habitants. Cela entraîne une concentration des protections et des approches qualitatives concentrées sur le littoral (bien que pas toujours suffisamment respecté) alors que les secteurs agricoles et urbanisés de l'intérieur sont plus facilement banalisés. C'est dommageable car la qualité de vie des habitants est impactée, ainsi que la première impression des visiteurs. Maintenir un attrait au patrimoine terrestre permet également de répartir la capacité d'accueil pour ne pas la concentrer sur le littoral.

RETOURS DES CONCERTATIONS

La protection du littoral a beaucoup été évoquée lors des échanges notamment vis-à-vis de l'urbanisation. Le non-respect de la bande des 100 m de la loi littoral est souvent évoqué.

Le patrimoine des terres est moins perçu en dehors du thème du bocage qui a été fort et récurrent sur l'ensemble de la concertation.



OBJECTIFS

Maintenir/renforcer la qualité du littoral, renforcer la qualité et la reconnaissance des terres



LOCALISATION

Sur l'ensemble du territoire.



PISTES D'OUTILS

- Limitation de l'urbanisation en bordure littorale, maintien des coupures d'urbanisation
- Maintien, développement des maillages bocagers
- Entretien des vallées
- Développement des itinéraires doux
- Sensibilisation



II.4.13 LES PHENOMENES NATURELS QUI FRAGILISENT LES ESPACES

CONSTATS

Deux phénomènes ‘naturels’ majeurs impactent ou impacteront les paysages du territoire : le réchauffement climatique (montée du niveau des eaux, modification des écosystèmes, résilience à anticiper...) et les phénomènes d'érosion (recul du trait de côte).

RETOURS DES CONCERTATIONS

Le sujet de la résilience sans être prioritaire a été abordé lors des discussions avec l'inquiétude sur la diminution des arbres vis-à-vis de la chaleur et de l'environnement. L'érosion est également évoquée avec le témoignage de secteurs côtiers ayant visiblement reculés.



OBJECTIFS

Anticiper les phénomènes inévitables : érosion, réchauffement climatique



LOCALISATION

Sur l'ensemble du territoire



PISTES D'OUTILS

- Prise en compte des zones à risque de submersion/érosion et prévoir des zones de replis (actions existantes dans le PLUI)
- Documentation/expérimentation sur le maintien/remplacement des arbres face au réchauffement climatique
- Pourcentage d'espaces verts/arbres/choix de matériaux clairs dans les aménagements



II.4.14 GESTION DES PHENOMENES ANTHROPIQUES QUI FRAGILISENT LES ESPACES NATURELS

CONSTATS

Le territoire est riche d'un patrimoine naturel qui fait sa renommée et son attractivité notamment ses espaces littoraux. La fréquentation induite fragilise l'équilibre de ces espaces et la qualité de ces paysages remarquables : urbanisation, effets de la surfréquentation, impact des infrastructures d'accueil pas toujours bien intégrées notamment les aires de stationnement.

Un autre phénomène fragilise ces espaces et paysages remarquables : la fin des activités agricoles traditionnelles dans les espaces les moins faciles d'accès (vallée) et le pâturage extensif. Il en résulte des phénomènes d'enfrichement qui ferment les paysages des bords de mer et des vallées, et un appauvrissement des variétés de milieux.

RETOURS DES CONCERTATIONS

La protection des espaces littoraux et du bocage a souvent été évoquée avec la nécessité d'un encadrement et d'une qualité d'accueil. L'urbanisation du littoral est souvent perçue comme excessive. Les phénomènes de déprise ou d'enfrichement sont moins perçus par les habitants.



OBJECTIFS

Protéger/restaurer les milieux sensibles à la fréquentation
Rétablir les pratiques pour maintenir l'ouverture des paysages



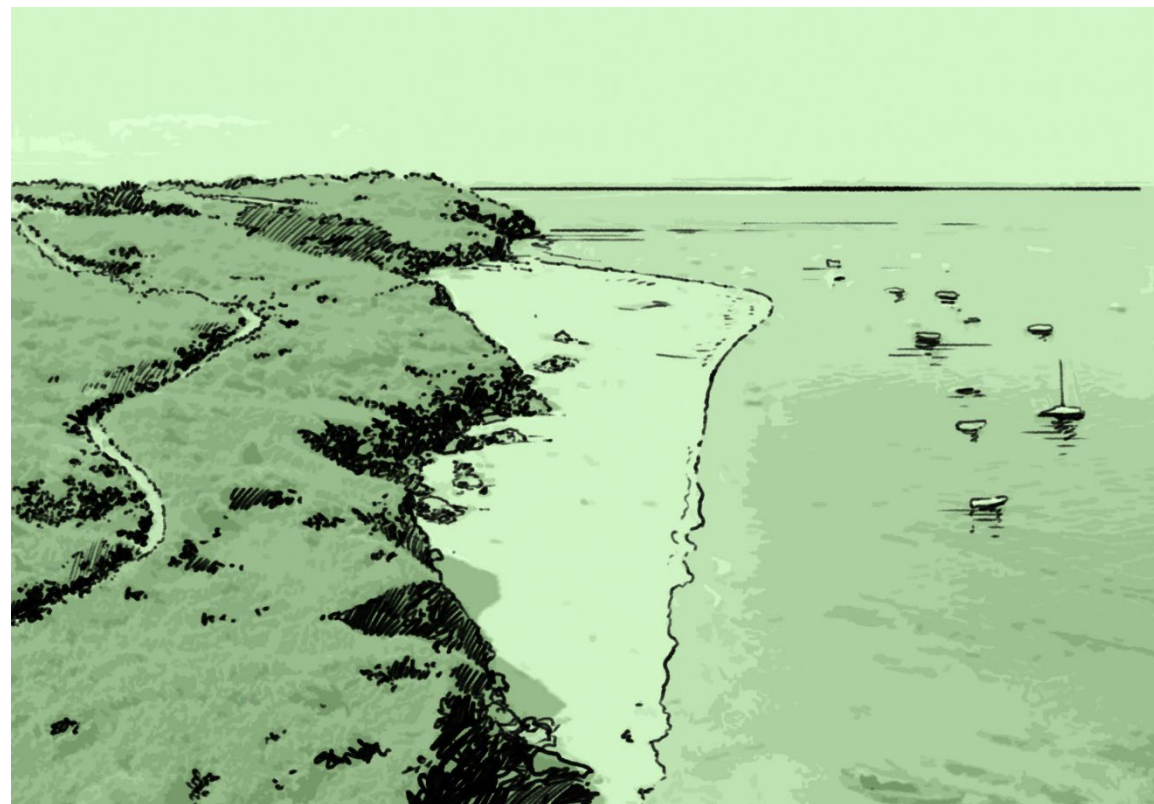
LOCALISATION

Littoral et vallée



PISTES D'OUTILS

- Limitation de l'urbanisation en bordure littorale, maintien des coupures d'urbanisation
- Réorganisation des stationnements et infrastructures d'accueil saturés et/ou trop prégnants dans le paysage
Rétablissement des activités pastorales non intensives en entretien des milieux



II.4.15 LES ARBRES : DES MARQUEURS FORTS DE L'IDENTITE DU TERRITOIRE MENACES ET PEU RECONNUS

CONSTATS

Les arbres font partie de la composition des paysages, du patrimoine naturel et participent à l'identité du territoire. Leurs différentes formes s'associent aux différentes unités paysagères du territoire et marquent l'identité des différents lieux (haies, anémomorphoses des bords de mer, sujets remarquables...). Ce patrimoine est peu connu et valorisé (pas d'inventaire sur le territoire). Avec un temps de croissance long, ce patrimoine se 'gère' dans le temps : entretien, taille, anticipation des remplacements, anticipation des changements de température... Le rôle des arbres sera également important pour la résilience face au réchauffement climatique.

RETOURS DES CONCERTATIONS

Le thème de l'arbre est ressorti comme prioritaire et a beaucoup occupé les temps d'échanges. Il a été croisé avec la thématique du bocage, des espaces verts et du réchauffement climatique. Des regards très différents sont ressortis entre les gestionnaires qui ont beaucoup de retours négatifs (problème de luminosité en présence des arbres, feuilles mortes...) et les participants des marchés qui ont parlé d'un attachement aux arbres de leur territoire et sont touchés par les abattages qu'il peut y avoir.



OBJECTIFS

Améliorer la (re)connaissance de ce patrimoine, anticiper son évolution. L'arbre se retrouve également au centre des objectifs sur le bocage, l'intégration des infrastructures et la qualité des espaces urbains



LOCALISATION

Sur l'ensemble du territoire



PISTES D'OUTILS

- Inventaire de l'existant
- Signalement/protection au PLUI
- Campagne de plantations
- Objectif de conservation/mise en valeur/développement à intégrer dans les programmations



II.4.16 LE PATRIMOINE VERNACULAIRE/ UN ANCRAGE CULTUREL A METTRE EN VALEUR

CONSTATS

L'ensemble du territoire en plus des monuments classés et inscrits dispose d'un petit patrimoine riche et diversifié. Ce patrimoine, rappel de l'histoire et la culture du territoire, n'est pas toujours reconnu et mis en valeur. Il fait cependant l'objet de travaux et de mise en valeur dans certaines communes et d'actions associatives. Il est également un support d'itinéraires de promenade. Au-delà des éléments de 'petit patrimoine' les plus connus (croix, lavoirs...) d'autres éléments sont moins identifiés comme la toponymie ou les anciens hameaux.

RETOURS DES CONCERTATIONS

Le sujet du patrimoine vernaculaire n'a pas été prioritaire en termes d'actions à mettre en place mais il a fait l'objet de nombreux échanges autour de sa mise en valeur, son entretien, et les actions jugées malheureuses comme le bétonnage des pierres des fours à Goémons.



OBJECTIFS

Améliorer la (re)connaissance de ce patrimoine, ancrer les aménagements dans ces éléments de patrimoine



LOCALISATION

Sur l'ensemble du territoire



PISTES D'OUTILS

- Inventaire de l'existant (déjà réalisé sur certaines communes, carte interactive mise en place au début du plan paysage)
- Signalement au PLUI
- Objectif de conservation/mise en valeur à intégrer dans les programmations
- Sensibilisation

